



Ce schéma explique brièvement l'isolation des DALLES DE SOL (béton par exemple)

__ Pour les épaisseurs des panneaux voire *épaisseur/département de résidence* (tient compte du lieu, de la hauteur et du type de chauffage de l'habitation).

__ Le liège est collé par un collage à plein ou enduisage complet (comme pour le carrelage)
 __ On ajoute par-dessus une dalle flottante qu'on recouvre par un revêtement de sol (parquet, moquette, etc)

__ Pour ne pas créer un pont thermique avec l'espace entre les panneaux du sol et ceux des parois verticales, on fait bien attention de les faire coïncider entre eux pour former un tout homogène.

__ On place alors des semelles en liège sous les plinthes (cela remplacera en quelque sorte le mastic).